



6 rue de Kerhuel CS 29029
29196 Quimper cedex
02.98.76.65.65
nous écrire cgt@cgt29.fr
nous voir <http://cgtcg29.fr>

Permanences à Brest
Siège du Territoire BMO
18 avenue Baron Lacrosse
1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois
de 14H à 17H
02.98.42.64.40
Poste 7563

Quimper, le 31 mars 2016



Comité Technique Paritaire 29 mars 2016

Mutualisation du gardiennage Maison du Département/Musée Breton : **Reporté**

D'après l'Administration, le dossier n'est pas abouti. Nous, nous pensons que cela n'est pas réalisable ! Mutualiser et passer de 7,5 agents à 4 pour des missions aussi délicates (gestion de crises routes/DEF, protection d'œuvres coûteuses), serait s'exposer à des dysfonctionnements graves et lourds de conséquences. Cette mutualisation impliquerait également une modification radicale des fiches de postes des agents contre leur gré. **Une QVT en berne !**

Réorganisation de la DFAJA (Direction des Finances, des Affaires juridiques et de l'Assemblée) : **ABSTENTION**

Niveau de service public et dotations en personnel technique des collèges : **CONTRE**

Une méthode purement comptable pour déterminer les effectifs sans tenir compte de la « vraie vie » dans les services ; moyenne d'âge élevée des agents, restrictions médicales, maladies... **La maison brûle et notre employeur regarde sa calculatrice.**

Bilan et plan de formation : **POUR**

Fusion de la DATD (Direction des Agences Techniques Départementales) et de la DD (Direction des Déplacements) : **CONTRE**

Une réorganisation qui supprime 2 agences, 5 antennes, 1 service et une vingtaine de postes ; une RGPP, une MAP, une ROP ? En tout cas, de la casse ! Ces suppressions ne seront pas sans conséquences pour les agents en place ; missions de catégorie A transférées sur catégories B, surcharge de travail, difficultés pour prise de congés, pour temps partiel... **ET quel avenir pour le service public ?**

Pour information

Articulation du projet départemental, de la Revue des Organisations et des Procédures et de l'organisation générale de la collectivité.

R.O.P. ; oiseau de mauvais augure dénommé R.G.P.P. en d'autres temps avec le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux quittant la collectivité. Notre employeur tient pourtant à se démarquer de cette Révision Générale des Politiques Publiques en précisant que la **R.O.P.** ne sera pas aussi mécanique. Est-ce pour autant rassurant ? Non, et les réorganisations récentes le confirment. Les suppressions de postes deviennent systématiques et dépassent, dans certains cas, le ratio RGPP.

Prochain « chantier » à hauts risques : réorganisation des Territoires d'Action Sociale...



J'envisage d'adhérer au syndicat

Nom :

Prénom :

Adresse :

Service :

Tel :

